

# LES ACTIVITÉS

## Organisation générale

Un programme est réalisé avec l'équipe d'animation, avec comme base de travail, les intentions éducatives du projet pédagogique. Ainsi chaque atelier sera élaboré, proposé et mené en accord avec les buts et objectifs pédagogiques afin d'en devenir le moyen de réalisation. Chaque période (vacances ou scolaire) est porteuse d'un thème, fil conducteur des activités menées.

Des dominantes apparaissent dans la diversité du planning en rapport avec les savoir-faire de l'équipe et la connaissance du public. Chaque année, des projets annuels sont menés par les animateurs.

## Objectifs

La réalisation des activités n'est pas une fin en soi, ce qui nous intéresse c'est l'activité, la vie de l'enfant. Cette vie est faite de moments différents au cours desquels l'enfant fait des expériences diverses, tant dans les temps d'activités que dans la vie quotidienne du centre.

Une importance particulière sera portée sur le respect du rythme de l'enfant en général et de celui de chacun. Ceci implique une souplesse de fonctionnement et une écoute des désirs de l'enfant.

L'enfant ne se sent pas souvent fatigué, l'équipe veillera à repérer les symptômes afin de proposer du repos ou une activité calme.

Tout moment de la vie d'un enfant intervient dans la formation de sa personne. Il est important de le souligner pour ne pas tomber dans un fonctionnement activiste qui ne viserait qu'à bien « remplir » la journée.

Notre objectif principal est l'épanouissement de l'enfant durant ses vacances. Le sourire, la bonne humeur et la tendresse sont de mise pour mettre en place un climat propice à la réalisation de chacun.

## Mise en place

Dans le fonctionnement du centre, cela se traduira par une attention, tout au long de la journée, portée sur le désir et les besoins des enfants.

- Le programme n'est pas figé, il évolue au quotidien avec le groupe.
- La prise en compte du public 3-6 ans souligne un aspect essentiel : l'affectif. Les enfants ont autant besoin de « câlins et d'attentions » que d'activités. L'équipe s'engage à assurer la sécurité physique et affective des enfants.
- Les activités prévues sont proposées aux enfants lors du forum, ainsi qu'à tout moment de la vie quotidienne. Le jeune enfant est demandeur de : « Qu'est-ce qu'on va faire ? » ainsi les animateurs informeront les enfants des projets d'activité.
- Une plaquette d'information est transmise aux parents au préalable. Aussi chaque jour, pendant les temps d'accueil, les familles seront informées par l'équipe et le panneau d'information, des activités prévues, vécues, ainsi que des informations diverses et nécessaires (horaires, repas, matériel...).
- Le programme est aussi disponible sur le site internet.

## Découverte de l'environnement

Il est nécessaire que le jeune connaisse toutes les possibilités culturelles et sportives de la commune et respecte son environnement.

L'équipe d'animation veillera à sensibiliser le jeune sur les différentes activités de la commune et permettra son intégration dans le milieu associatif.

## Découverte des activités sportives



Il faudra sensibiliser les enfants sur le bien fait d'actions ludiques et sportives au travers de nombreuses propositions et variées et non pas imposer des activités particulières.

L'enjeu est aussi d'amener l'enfant à la découverte d'activités qui ne lui sont pas familières comme le karting, la mini moto, l'équitation, le tir à l'arc, l'escalade, le bowling, le canoë, l'aviron, le patinage, le base-ball.

Bien sûr les activités plus traditionnelles seront aussi proposées : telles que le tennis, le football, le volley-ball, le handball, le basket-ball, le roller, le rugby, la natation, le ping-pong, la pétanque.

Ces activités seront mises en place en accord avec le projet pédagogique.

## Découverte des actions artistiques

Le théâtre, la danse, les arts plastiques, le chant, la littérature, le cinéma sont des domaines possibles à proposer aux enfants. Ces activités pourront aboutir à une représentation ou une exposition finale, tenant de toutes activités artistiques. Mais il n'est pas une obligation. Les enfants ne sont pas des professionnels.